



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la
Municipalité de Notre-Dame-des-Pins

**SÉANCE AJOURNÉE
(16 février 2010)**

Une séance ajournée du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Pins est tenue mardi le 16 février 2010 à 19h30, au lieu habituel des séances, le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

Sont présents les conseillers et conseillères suivants :

	Sonia Quirion
Lyne Bourque	Stéphane Auclair
Daniel Fortin	Marc Grenier

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le Maire, Pierre Bégin

François Fontaine, directeur général, et Hugues Poulin, inspecteur municipal, sont aussi présents.

030-02-2010

ORDRE DU JOUR :

Il est proposé par Stéphane Auclair, secondé par Lyne Bourque et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté après y avoir apporté les modifications signifiées et en y laissant le varia ouvert.

QUESTIONS DU PUBLIC :

Le président d'assemblée ouvre la période de questions à 19h32, aucune intervention n'est soulevée, alors celle-ci est fermée à 19h32.

031-02-2010

REFINANCEMENT – RÈGLEMENT D'EMPRUNT 132-2003 :

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt numéro 132-2003, la Paroisse de Notre-Dame-des-Pins souhaite emprunter par billet un montant total de 142 100\$;

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

Il est proposé par Daniel Fortin, appuyé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 142 100\$ prévu au règlement d'emprunt numéro 132-2003 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et le secrétaire-trésorier;

QUE les billets soient datés du 23 février 2010;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2011.	26 400 \$
2012.	27 400 \$
2013.	28 400 \$
2014.	29 400 \$
2015.	30 500 \$



No de résolution
ou annotation

032-02-2010

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins

OFFRE DE LA CAISSE DESJARDINS DE ST-GEORGES :

Il est proposé par Sonia Quirion, appuyé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Paroisse de Notre-Dame-des-Pins accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Desjardins de St-Georges pour son emprunt de 142 100\$ par billet en vertu du règlement d'emprunt numéro 132-2003, au pair, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

26 400 \$	3.31 %	23 février 2011
27 400 \$	3.31 %	23 février 2012
28 400 \$	3.31 %	23 février 2013
29 400 \$	3.31 %	23 février 2014
30 500 \$	3.31 %	23 février 2015

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque, prélèvement ou paiement pré-autorisé à l'ordre du détenteur enregistré;

033-02-2010

DEMANDE AIDE AUX LOISIRS – VOLET INTERNATIONAL :

ATTENDU QUE monsieur Jérôme Fortin a déposé une demande d'aide aux loisirs selon le volet international, pour un voyage culturel à Washington;

ATTENDU QUE le voyage est prévu pour la période du 30 mars au 2 avril 2010;

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser une somme de cent (100,00\$) dollars à monsieur Jérôme Fortin pour un voyage culturel à Washington, cette somme sera prélevée selon le budget d'aide aux Loisirs – Volet International.

034-02-2010

ÉCLAIRAGE DE RUES :

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Sonia Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inspecteur municipal à demander des prix auprès de différents fournisseurs pour l'acquisition de six (6) luminaires prêts à installer, soit 1 de 250 watts et 5 de 100 watts tels que spécifiés dans la résolution 019-02-2010.

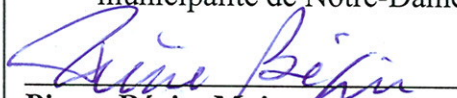
035-02-2010

LEVÉE DE LA SÉANCE :

Il est proposé par Stéphane Auclair, secondé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée.

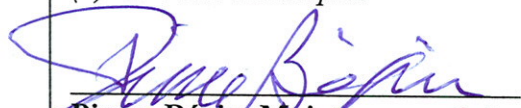
Notes à la séance :

- 1- Une discussion porte sur les thèmes qui seront abordés lors du forum municipal qui se tiendra le 13 mars prochain.
- 2- Il est mentionné que des rencontres éventuelles se feront avec des fournisseurs de photocopieurs;
- 3- Il est mentionné que la Table de concertation des aînés de Beauce-Sartigan tiendra une rencontre mardi le 16 mars 2010 à 13h30 à la salle du Conseil de la municipalité de Notre-Dame-des-Pins


Pierre Bégin, Maire


François Fontaine, sec.-trésorier

Je, Pierre Bégin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


Pierre Bégin, Maire